

**Compte-rendu conseil d'école du troisième trimestre Année 2016-2017**  
**Le mercredi 28 juin à 18h**

**Mairie :** MME BONNEFOY ET M GIRODET

**Représentants de parents d'élèves :** MMES PERBET, PEYRACHE, JARACZEWSKI, MOK, BELLI-TRINH, BAYLE, GRANDOUILLER et MM ROBERT, COSENTINO.

**Enseignants :**

Mme MATAFFIRI, Mme PACALON, Mme MACHABERT, Mme BRUJAS, Mme GARNIER, M DECOEUR, Mme MONTMEA, Mme BEYSSAC, Mme BERINGER, M<sup>f</sup> BERTHASSON (directeur)

**Excusés :** M RICOU, MME SABATIER, MME MASSARDIER, MME GOUTORBE

**1° APPROBATION COMPTE-RENDU 2° CONSEIL**

Le compte-rendu est approuvé.

**2° REGLEMENT INTERIEUR 2016-2017**

M Berthasson lit les modifications par rapport au règlement de l'année dernière. Elles concernent l'heure d'ouverture des portes en maternelle à la sortie du matin et l'usage des jeux de cours à la garderie du matin.

Le conseil d'école adopte le règlement pour l'année 2017-2018.

**3° RENTREE 2017**

**- Effectifs et répartitions**

Les effectifs globaux sont en très légère baisse. La situation est à surveiller pour l'année prochaine. Des arrivées d'élèves permettraient d'étoffer certaines promos.

<b>CE1 Cécile BRUJAS</b>	<b>24</b>	<b>MS-GS Céline MAJESTE-LABOURENNE</b>	<b>28</b>
<b>CE1-CE2 Céline GARNIER</b>	<b>20</b>	<b>MS-GS Maryline PACALON</b>	<b>28</b>
<b>CE2 Muriel MONTMEA</b>	<b>23</b>	<b>PS1 - PS2 Sandrine MATAFFIRI</b>	<b>28</b>
<b>CM 2 Alain RICOU et Willy BERTHASSON</b>	<b>29</b>	<b>PS2-MS Isabelle SABATIER</b>	<b>29</b>
<b>CM1 Anne BERINGER</b>	<b>26</b>		
<b>CM1-CM2 corinne BEYSSAC</b>	<b>23</b>		
<b>CPCE1 Thomas DECOEUR</b>	<b>20</b>		
<b>CP Muriel MACHABERT</b>	<b>21</b>		
<b>Total élém</b>	<b>186</b>	<b>Total Mat</b>	<b>113</b>

**- Accueil des 2 ans et projet de scolarisation**

M Berthasson précise que 23 enfants de 2015 ont fait une démarche d'inscription, 18 sont admis, 1 n'a pas souhaité venir et 4 seront admis en septembre 2018. Le projet de scolarisation des enfants de 2 ans n'a pas été réactualisé cette année. Il pourrait revêtir une importance plus grande dans l'éventualité d'effectifs plus bas dans les années à venir.

**- Personnel**

○ **Enseignants**

Aucun départ chez les titulaires. Mme Pacalon sera complétée les mercredis matin, M Decoeur 1 jour et 1 mercredi sur 2 et Mme Montméa 1 jour par semaine. La ou les personnes qui effectueront ces compléments seront nommées le jeudi 29 juin.

○ **ATSEM**

La titularisation de Camille Poyet est en bonne voie, elle doit être présentée et votée lors du conseil municipal du vendredi 30 juin. L'équipe enseignante se félicite de voir que la mairie a tenu ses engagements. C'est une bonne nouvelle pour Camille et pour les enfants. La situation de santé d'Alamata Wandaogo ne permet pas à ce jour de définir son éventuel remplacement, les services municipaux et M Berthasson feront tout leur possible pour proposer une solution efficace et durable à la rentrée dans un contexte d'incertitude forte. Mathilde Sorek est en congé maternité remplacée actuellement par Laëtitia Fournand et Julie Margot. Le congé devrait se prolonger à la rentrée et le remplacement se fera dans la continuité. M Berthasson en profite pour rappeler le rôle de ces postes dit de « surnombre » occupés actuellement par Agnès Solmona et Mathilde Sorek. En effet, leurs tâches ont évolué et une partie de leurs heures sont consacrées à de la garderie, de la gestion de cantine et de l'entretien ou du remplacement d'autres ATSEM. Par ailleurs, il est à rappeler que l'après-midi l'école maternelle ne dispose que de 3 ATSEM pour 4 classes dont une au dortoir. Par ailleurs, le temps passé devant élève est un vrai bénéfice pour les enfants dans des classes dont les effectifs demeurent importants. Elles sont enfin indispensables pour le bon fonctionnement des BCD. Dans ce contexte, il paraît difficile d'envisager une baisse des heures de ces 2 postes.

○ **AESH et EVS**

Les EVS et les AESH devraient conserver leur poste et l'école pourrait accueillir un service civique. M Berthasson en profite pour saluer le travail de ces personnes et leur contribution au bon fonctionnement de l'école au-delà de leurs obligations de service.

#### **4° BUDGET**

##### **- Fonctionnement/équipement**

La subvention attribuée à chaque élève sur le compte coopérative (gestion de projet) est passée de 20€ à 20€50. En ce qui concerne les fournitures scolaires le montant mis à disposition par la mairie est passé de 25€80 à 26€.

Un montant de 2600€ a été attribué pour le petit équipement, les ressources pédagogiques et la pharmacie. La subvention classe piscine passe 2 à 3 € par enfant. Une augmentation de 6 à 8€ par jour et par enfant avait été demandée pour les classes nature, elle n'a pas été obtenue.

##### **- Informatique – DETR**

Après une année d'équipement important grâce notamment à l'obtention de la DETR, il n'y a pas eu d'achat dans ce domaine cette année. Un contrat de maintenance a toutefois été souscrit pour les écoles de St Just et Malmont. M Berthasson interroge Mme Bonnefoy sur l'installation de la fibre. Cette dernière lui propose de s'adresser à M Françon qui suit ce dossier sur la commune.

##### **- Vigipirate**

Mme Bonnefoy rappelle que les travaux de mise en adéquation avec les préconisations du plan vigipirate représentent un montant de 8000€. Une subvention de l'Etat devrait permettre d'en financer une partie.

#### **5° TAP-garderie**

##### **- Garderie**

La question de l'encadrement des garderies est soulevée par les parents qui s'inquiètent de la présence d'une seule personne lors de la garderie du matin. Mme Bonnefoy indique que l'année prochaine il y aura 2 personnes dès 7h45.

##### **- TAP**

M Berthasson rapporte les 3 points qui ont été abordés lors du comité de pilotage du 26 juin :

- L'organisation des rythmes est reconduite en l'état l'année prochaine.
- La communauté de communes engagera un cabinet indépendant pour essayer d'évaluer les rythmes actuels
- Une décision pour le choix des rythmes pour l'année 2018-2019 sera prise en décembre.

M Girodet explique avoir pris cette décision par respect pour le travail effectué pendant 3 ans par les différents acteurs mais pour ne pas prendre les parents en otages par un choix précipité qui aurait eu des incidences importantes sur leur organisation familiale et professionnelle à la rentrée. Il rappelle le contexte économique difficile et précise que l'état impose des économies aux collectivités. Le passage à la semaine de 4 jours permettrait de faire une partie de ces économies. Toutefois, il ajoute qu'une partie des crédits pourrait rester dans le budget enfance jeunesse pour servir à financer d'autres projets.

##### **- CLAS**

Un contrat local d'accompagnement à la scolarité a été mis en place en début d'année 2017. Un groupe de 12 enfants encadrés par 2 animateurs bénéficient d'un accompagnement dans leur scolarité et d'activités d'ouverture culturelle. Les enfants ont été choisis en partenariat avec les enseignants. Ce projet est un exemple d'actions que la communauté de communes peut engager en faveur des enfants.

#### **6° SORTIES, SPECTACLES, MANIFESTATIONS, PROJETS**

M Berthasson indique qu'il ne paraît pas nécessaire de faire un catalogue des différents projets effectués au cours de l'année. Le site internet de l'école joue ce rôle. Un point est cependant fait sur les projets cirque au cycle 1 et Ardèche au cycle 2. Un bilan du conseil des délégués est effectué. Le conseil a été très dynamique cette année et a mené à bien beaucoup d'actions. Les délégués ont soumis l'idée d'un pédibus sur la commune. Ce projet ne peut être porté que par des parents volontaires, si vous êtes intéressés ne pas hésiter à se manifester auprès des enseignants.

M Berthasson indique enfin que l'école a obtenu le label E3D délivré par l'inspection académique pour valoriser les différentes actions conduites pour sensibiliser les élèves aux problématiques de la préservation de l'environnement.

#### **7°LIAISON ECOLE-COLLEGE**

Depuis la réforme des cycles, le conseil école collège se réunit 2 fois par an pour permettre une meilleure continuité pédagogique dans le cycle 3 (CM1-CM2-6°). Les relations avec l'équipe pédagogique du collège Roger Ruel sont très bonnes et les projets effectués en 2016-2017 seront reconduits pour l'année prochaine (cross, prix des incos, visite et spectacle).

#### **8° QUESTIONS DIVERSES**

##### **- travaux**

La liste des travaux a été transmise à M Roche responsable des services techniques. Les vitres cassées devraient être changées mais les procédures avec les assurances sont longues. Un affaissement de terrain en dessous de la maternelle a été observé suite aux forts orages, la municipalité s'occupe de sécuriser le lieu. Enfin, la municipalité a demandé à M Magot de faire un plan d'aménagement pour modifier l'emplacement de la barrière et du portail au niveau de la classe de Mme Pacalon.

##### **- Personnel mairie**

M Sahuc quitte la mairie de St Just pour devenir DGS à St Genest Malifaux, les membres du conseil saluent son professionnalisme. Mme Rouchon le remplacera à partir du 03 juillet.